BOURSE DE L'ENGAGEMENT ÉCOCITOYEN COOPSCO

CONSTAT

De nombreux étudiants de la communauté rosemontoise s'impliquent en écocitoyenneté, une des quatre valeurs du Collège de Rosemont. Par cette bourse, nous souhaitons reconnaître cet engagement, valoriser les actions des étudiants et encourager le développement d'initiatives en développement durable.

OBJECTIFS

La bourse sera décernée à un étudiant ou à un groupe d'étudiants en reconnaissance de l'engagement et de l'implication dans des activités écocitoyennes réalisées au sein de la communauté rosemontoise.

DONATEUR

La Coopsco Rosemont est le donateur principal de cette **bourse de 250 $**.

La Fondation du Collège est le donateur secondaire par son rôle dans la collecte des candidatures et pour l'organisation de la cérémonie des remises de bourses.

RESPONSABILITÉS

La Direction des études et de la vie étudiante rédigera une **lettre de recommandation** indiquant la nature de l'implication pour chaque lauréat. Cette lettre pourra ainsi être utilisée par le lauréat pour se démarquer dans la suite de ses démarches professionnelles et universitaires.

Le Service des communications du Collège s'occupera de la création des outils promotionnels pour la campagne de visibilité de cette bourse.

Le Service de développement durable fera la promotion auprès des étudiants et des enseignants lors des activités de sensibilisation.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Les candidats doivent être :

- Inscrits au Collège de Rosemont, soit à l'Enseignement régulier, à la Formation continue ou au Cégep à distance ;
- Citoyens canadiens ou résidents permanents depuis au moins 12 mois ;
- Impliqués activement dans une ou plusieurs activités écocitoyennes lors de l'année en cours.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Cette bourse est attribuée aux étudiants de tous les programmes confondus qui se seront impliqués activement dans les activités écocitoyennes à but non lucratif du Collège à travers une ou plusieurs des instances suivantes :

- Le Comité environnemental étudiant Éthicologik
- Le Comité de concertation en développement durable (CCDD)
- Le Service de développement durable
- Le jardin de la cour intérieure
- Le Centre d'aide en français (implication bénévole)
- La participation à l'élaboration d'activités du SCALP (Service culturel d'animation liée à la pédagogie)
- Un stage en coopération internationale ou engagement communautaire
- Toute autre instance ou projet ayant un lien avec l'écocitoyenneté et des retombées positives sur la communauté.

L'implication démontrera un esprit de collaboration, d'entraide communautaire ou d'aide à la réussite et aura des retombées positives dans la communauté.

PROCESSUS DE SÉLECTION

Le dépôt de la candidature doit être constitué :

- Du formulaire de candidature dûment rempli
- De la signature d'un enseignant ou d'un mentor (employé du Collège) attestant l'exactitude du contenu du formulaire de candidature.

Le dépôt de la candidature peut être fait par un étudiant ou un employé enseignant ou non enseignant du Collège. Un étudiant peut soumettre sa propre candidature. La candidature sera envoyée en version numérique à l'adresse suivante : **dd@crosemont.qc.ca**

La date limite pour le dépôt de la candidature est le dernier jour d'avril.

La bourse sera remise lors du Gala de la réussite et de l'engagement au début du mois de mai.

MEMBRES DU JURY

Le jury sera composé de trois personnes représentant la communauté rosemontoise :

- Un membre de la direction de la Coop Rosemont Coopsco ;
- Un membre de la Direction des études et de la vie étudiante ;
- Un membre du corps enseignant du Collège de Rosemont.

Pour déterminer le ou les lauréats, le jury se basera sur le formulaire de candidature.